



COMMUNAUTÉ
DE L'AGGLOMÉRATION
CREILLOISE

**Votre entreprise est
confrontée à des
difficultés importantes
de trésorerie
ou de développement
en raison de la crise
économique?**

LE SERVICE ECONOMIQUE DE LA CAC
S'ASSOCIE AU CONSEIL REGIONAL
ET SE MET A VOTRE DISPOSITION :

03 44 64 75 82

03 44 64 75 83

sud-oise-expansion@cc-agglocreilloise.fr

Les missions de notre équipe :

- ◆ Vous orienter et vous mettre en contact avec les bons interlocuteurs
- ◆ Détailler et préciser vos besoins pour faciliter vos démarches et mettre en oeuvre les aides adaptées
- ◆ Accélérer la prise en compte, et la résolution de vos difficultés



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fonds régional de garantie, aide à la prévention des difficultés, audits, avance remboursable à l'artisanat, contrat régional de développement...

Le Conseil régional de Picardie mobilise tous ses dispositifs d'aide, et tous ses partenaires pour permettre aux entreprises de faire face à toutes les conséquences de cette crise économique.

La Communauté de l'agglomération creilloise est le relais local de cette initiative.

L'équipe de Sud Oise Expansion a pour objectif de faciliter et d'accélérer vos démarches :

1

Prenez contact avec nos collaborateurs.

2

Au cours d'une rencontre personnalisée, nous ciblerons ensemble vos difficultés et établirons un diagnostic adapté comprenant l'exposé des problématiques principales, et les grandes pistes de leur résolution.

3

Vous serez orienté directement vers les interlocuteurs définitifs, qui se chargeront, avec vous, de mettre en oeuvre les solutions qui permettront à votre entreprise de réagir et de se projeter dans l'avenir

En travaillant en étroite collaboration avec le Conseil Régional de Picardie, la Communauté de l'agglomération creilloise souhaite s'engager fortement pour assurer les conditions d'un développement économique partagé sur notre territoire en s'appuyant sur tous les services de l'Etat concernés par cette mobilisation sans précédent.

Numéro vert : **0 800 02 60 80**
accueil@picardie.fr